

Monsieur le Président, Messieurs les Présidents, Messieurs les Directeurs, Monsieur le Chef de cabinet

A la suite du courriel récent échangé avec notre association, je voudrais, en tant que nouveau Président de l'AAE – IAE Montpellier, répondre à votre demande d'informations :

1. Notre association a pour but, depuis 50 ans, de promouvoir les diplômés de l'IAE dans leur insertion professionnelle. Elle constitue un lien essentiel entre l'université et les entreprises, en collaboration avec l'IAE.
2. Ses bénévoles et sa secrétaire (en contrat à temps partiel) gèrent les activités associatives, notamment son site web, dont le service des offres d'emploi en ligne.
3. Notre intégration à l'Université de Montpellier 2 a été constante depuis plus de 30 ans.

Nous voudrions poursuivre, et même amplifier, cette communauté d'intérêts réciproques en :

1. Confirmant nos missions antérieures ;
2. Assistant éventuellement l'IAE, selon ses besoins exprimés, dans ses démarches « qualité » et de « référentiel » ;
3. Collaborant aux nouveaux projets de l'IAE, voire de l'UM2, dans la mesure de nos moyens et de nos compétences ;
4. Proposant de nouveaux thèmes d'activités spécifiques à notre association, mais qui pourraient parfaitement s'intégrer à l'événementiel de l'IAE, voire de l'UM2 ;
5. Ouvrant plus nos domaines d'intervention vis-à-vis de l'extérieur, concernant notamment le tissu associatif et professionnel de notre environnement immédiat sur l'UM2, en particulier, et Montpellier, en général.

Pour participer à ces résolutions d'orientations, vous trouverez, en pièces jointes :

- Nos nouveaux STATUTS (en effet, la précédente déclaration en préfecture datait de 1957 !... n° 3742) entérinés lors de notre Assemblée Générale Extraordinaire du 26/06
- Vous observerez que ces statuts, contrairement aux anciens, prévoient la présence d'un représentant des instances de l'IAE à nos assemblées générales
- Le PV de l'AGE du 26 juin 2007
- Nos projets événementiels 2007/2008
- La constitution définitive de notre Bureau.

D'autre part, nous voudrions, en conclusion, vous **renouveler nos demandes** :

- De domiciliation purement administrative de l'AAE - IAE à l'UM2 ;
- D'autorisation d'hébergement physique dans votre enceinte ;
- De reconduction de la convention liant l'AAE à l'IAE (pour la mise à disposition de moyens matériels) et au CREGO (pour la mise à disposition d'une partie de ses locaux) en bonne intelligence avec ces 2 organismes – convention 2006, avec signature tripartite -.

Dans l'espoir que ce courrier aplanira la situation, nous vous prions d'agréer nos salutations les plus respectueuses des formalités nécessaires au bon fonctionnement de nos institutions respectives, et, le souhait, qu'après les vacances d'été, nous puissions démarrer, dès la rentrée, une collaboration fructueuse.